

Zeitschrift: Heimatschutz = Patrimoine
Herausgeber: Schweizer Heimatschutz
Band: 71 (1976)
Heft: 1-fr

Artikel: Les six communes proposées également au jury du Conseil de l'Europe
Autor: Vouga, J.P.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-174553>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les six communes proposées également au jury du Conseil de l'Europe



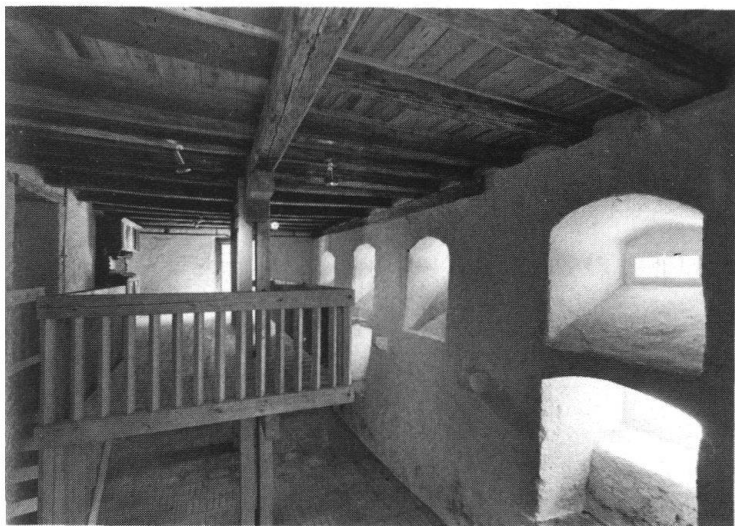
Bülach

exemple d'une petite ville zuricoise bien protégée

L'envoi consiste dans une étude approfondie de la zone centrale qui constitue un ensemble bien défini par le plan des zones en vigueur. Un certain nombre de restaurations à l'intérieur ou au voisinage immédiat de cette zone sont achevées et démontrent une continuité de vues encourageante. La qualité des réalisations est à la hauteur des intentions de l'autorité; elle prouve que les propriétaires sont conscients de la valeur de leur patrimoine.

En haut: Bülach et la réfection de l'enceinte près de l'«Alten Gerbe». – En bas: La jolie maquette du centre historique de Bülach a été récemment confectionnée en même temps que celles de plusieurs autres petites cités zuricoises.





La cure de Bülach, maison à pignon récemment reconstituée, s'insère dans une suite de magnifiques maisons à colombages. – En haut: L'intérieur de l'édifice. – A droite et en bas: L'extérieur, après et avant sa restauration.



La Chaux-de-Fonds

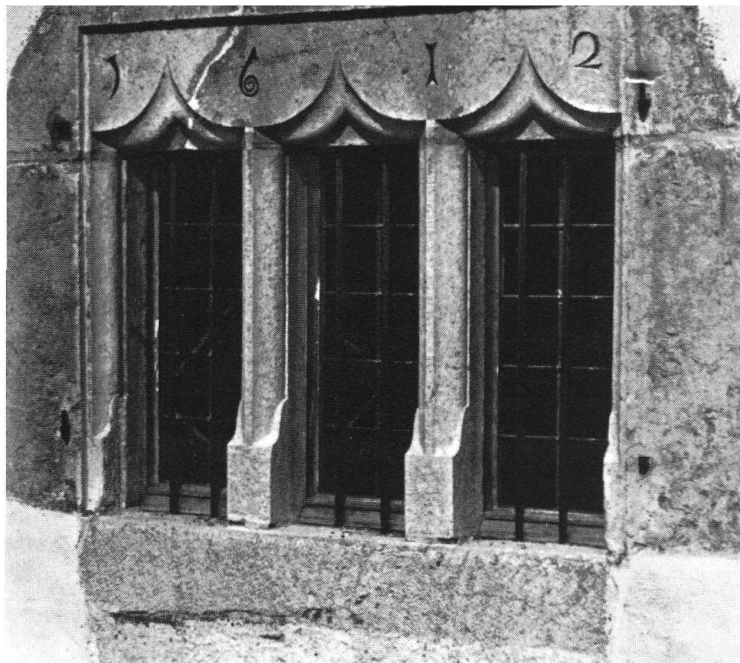
métropole horlogère

Il s'agit ici d'une commune qui est à la fois une ville industrielle d'une certaine importance et une localité agricole disposant de nombreuses fermes d'une qualité intéressante. La Commune, avec la collaboration d'un groupe de citoyens, a entrepris une politique de sauvegarde de ce patrimoine, là surtout où il est menacé par le développement. L'effort est à la fois méritoire et original; en revanche, le rapport entre les divers objets et le site bâti dans son ensemble n'apparaît pas avec évidence. La politique amorcée semble se poursuivre d'une manière adéquate. La présentation est complète et soignée.



Le centre de La Chaux-de-Fonds, bien qu'incendié à la fin du XVIIIe siècle, a pu conserver plusieurs coins pleins de charme, par exemple rue de la Place d'armes (en haut). En bas: La rue des Granges.





Une des fermes que compte le territoire communal de La Chaux-de-Fonds, au Cernil sur les Sentiers (en haut), a été aménagée en musée d'artisanat paysan. L'une des plus magnifiques fermes est celle des Petites-Crosettes (en bas).



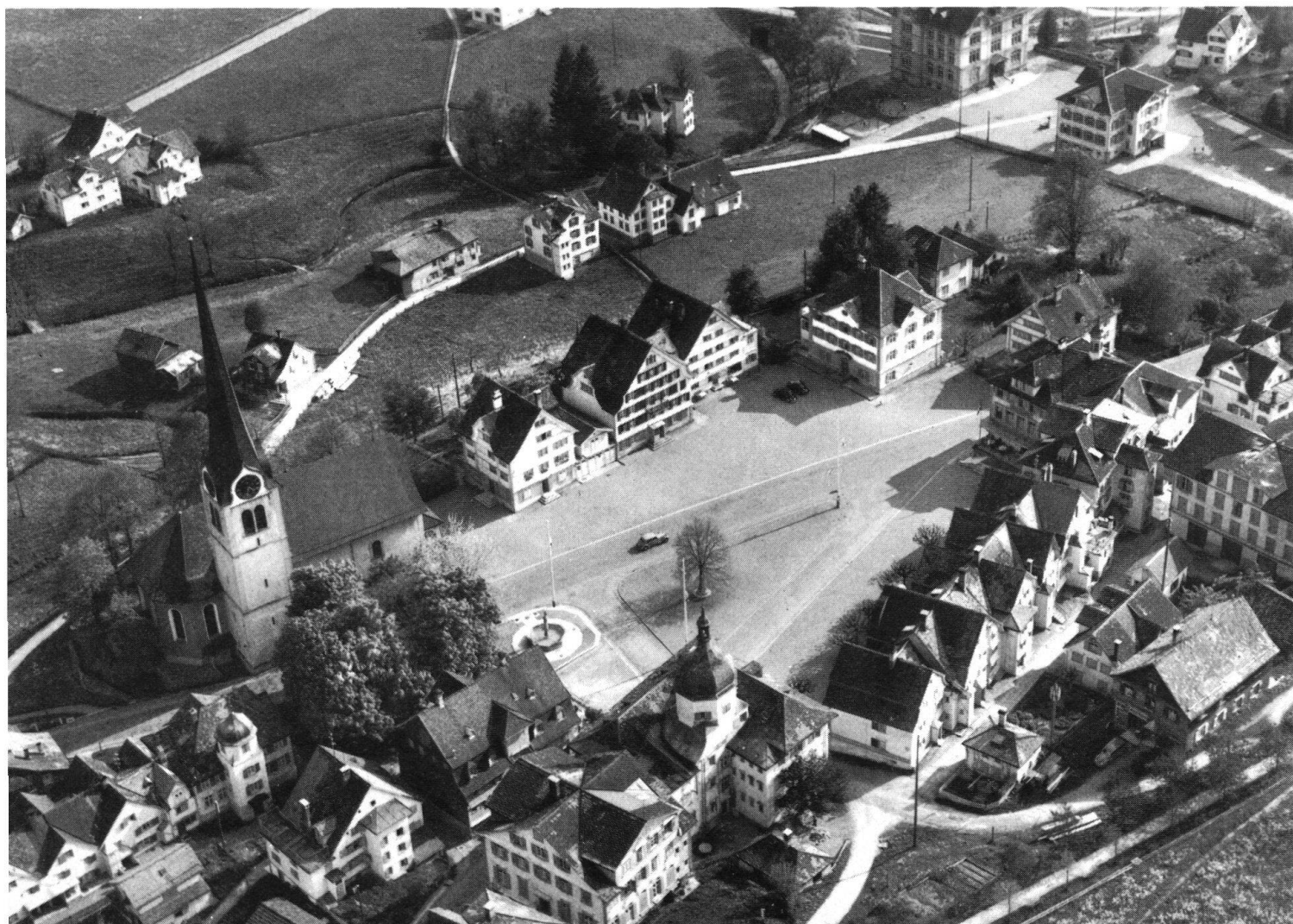
Gais

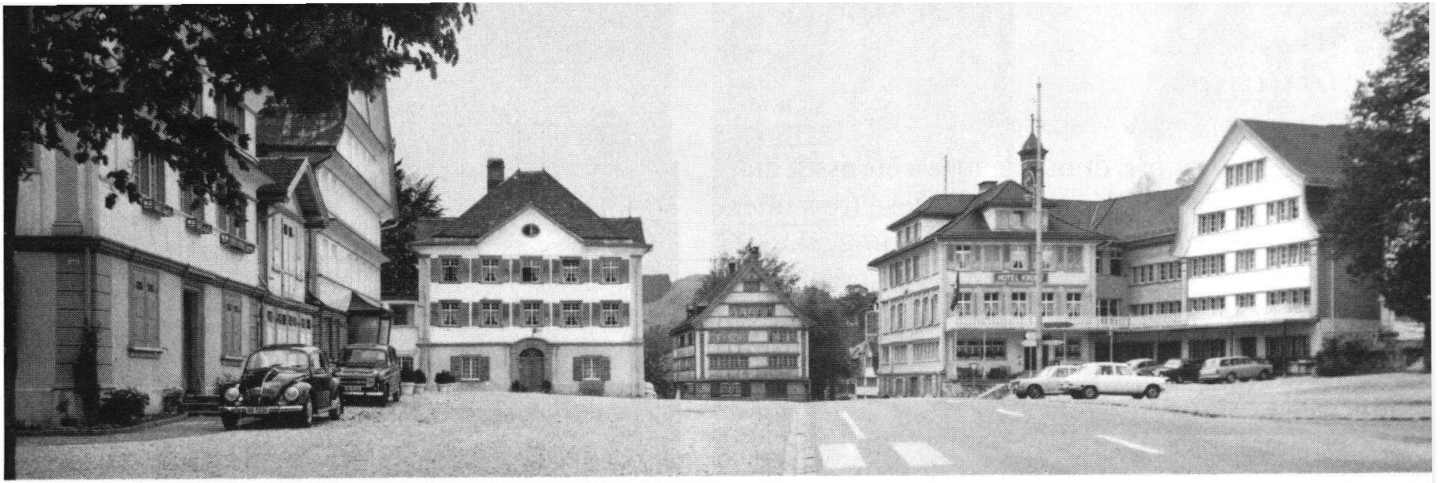
joyau d'une place publique

Commune d'Appenzell Rhodes-Extérieures, Gais est caractérisé par une place d'un intérêt exceptionnel. Elle mène, depuis plusieurs années, une politique de protection de ce site avec l'aide du Canton et de la Confédération. L'effort est constant et diversifié. La qualité de la protection assurée à l'extérieur de l'ensemble constitué par la place est moins évidente. La protection semble se poursuivre normalement.



En haut: La maison du conseiller Gruber, à Gais, superbe édifice baroque au pignon élané. – En bas: L'unité de la place du village de Gais, avec les bâtiments qui l'entourent, s'est réalisée après l'incendie de 1780. – Page ci-contre, de haut en bas: L'extrémité ouest de la place de Gais. – Rangée de maisons au sud de la place. – Maisons à pignons incurvés de la rue des Tisserands.





Lausanne

et ses vieux quartiers

La ville de Lausanne, dont le centre a été assez malmené au cours du XIXe siècle, propose trois interventions: élimination de la circulation et du stationnement dans les rues du centre; réhabilitation des îlots du centre; restauration du rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville. L'effort de la Commune est très méritoire, compte tenu des intérêts privés en jeu dans un centre urbain. Les documents présentés donnent une idée claire des intentions de la Commune, mais certaines réalisations privées sont loin d'affirmer la même qualité.

La place de la Palud, à Lausanne, avec l'Hôtel de Ville, peu avant 1920 (à droite) et après son aménagement en zone piétonne (1975). – Page ci-contre: Le Vieux-Lausanne rendu aux piétons. La rue St-Laurent (en haut à gauche), la rue Madeleine (en haut à droite) et les escaliers du Marché, avec la cathédrale (en bas).







Moudon VD

soins portés à un monument de haute valeur

La ville de Moudon possède, en l'église St-Etienne, un des monuments les plus importants et les plus riches de toute la Suisse romande. Elle vient d'en achever une restauration irréprochable, rendue plus complexe encore en raison de l'état des fondations. La confrontation entre cette réalisation et les ressources de la commune illustre l'effort accompli. Le jury a cependant hésité devant le cas de Moudon en raison de l'absence des plans d'aménagement de la commune et de la difficulté où il s'est trouvé de connaître autrement que par ouï-dire la relation entre l'église et l'ensemble de la cité.

Moudon: L'église St-Etienne. A gauche: La façade ouest. – En bas: L'intérieur du sanctuaire. – Page ci-contre: La monumentale façade est. L'édifice remonte aux XIVe et XVe siècles.







Neuchâtel

protection de ses monuments

La Ville de Neuchâtel présente l'envoi sous deux formes, se complétant l'une l'autre: documentation audio-visuelle; photos et commentaires techniques. Comme documentations techniques ont été envoyés: une introduction détaillée; une législation en vigueur dans le périmètre de la vieille-ville; le plan d'alignement; le règlement d'urbanisme; le règlement concernant la sauvegarde de la vieille-ville, des édifices historiques municipaux transformés ou restaurés. Toutes les rénovations et restaurations d'édifices historiques appartenant à la ville ont été conçues pour que la nouvelle utilisation de ces bâtiments permette à Neuchâtel de jouer réellement son rôle de centre régional. Une option est apparue dans le règlement, qui consiste à créer un réseau de rues et ruelles dans lesquelles la prééminence de la circulation est dûment définie.

J. P. Vouga

Neuchâtel: La maison des Halles, de style Renaissance (façade sud) avant et après sa restauration. – Page ci-contre, de haut en bas: La façade est de l'Hôtel de Ville (1784/85) et la façade sud de l'hôtel Du Peyrou (1765/70), après sa restauration.



